

Instructeurs et pilotes

Chaque année du 1^{er} avril au 30 septembre

Les samedis, week-ends et jours fériés appliquer les modalités ci-après

SAMEDIS : AVANT 09H00, ENTRE 12H30 ET 14H00, ET APRÈS 19H30

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS : AVANT 09H00, ENTRE 12H30 ET 15H00, ET APRÈS 19H30

- Pas de tours de piste « standards »
 - Circuits courts uniquement
- [Durant ces créneaux horaires

Merci de respecter les circuits publiés dans la mesure du possible

Toute l'année respectez les recommandations environnementales

Ne pas survoler les communes de :

CHAVENAY, DAVRON, FEUCHEROLLES, SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE, VILLEPREUX

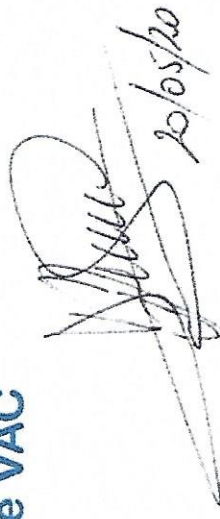
Consignes particulières en piste 05 :

Altération de route suivant consignes carte VAC

**Prenez toutes les mesures destinées à limiter le bruit.
Appliquez sans réserve les recommandations du contrôle**

Le président de l'aéroclub :

20/05/20
Renault
P. GILLIÉON

20/05/20


Le président de l'AUDACE
Dominique Dumerval